Rapport annuel Accessibilité 2021

Présenté en commission accessibilité

Présenté au conseil municipal du 29 juin 2023

Rapport annuel Accessibilité 2021 0
1. Données générales 5
1.1 Chiffres-clé autour du handicap 5
1.2. La ville de Rezé 6
1.2.1. Rezé en quelques chiffres 6
1.2.2. Informations administratives 6
1.3. La commission communale pour l'accessibilité de la ville de Rezé 6
1.3.1. Rappel du rôle de la commission communale pour l'accessibilité 6
1.3.2. L'activité de la commission pour l'année 2021 7
1.3.3. Les élus municipaux de la commission 9
1.3.4. Les représentants associatifs de la commission 9
1.3.5. Les représentants individuels de la commission 9
2. Travaux de mise en accessibilité réalisés en 2021 (voirie et espaces publics) 10
2.1. Travaux dans le cadre du programme pluriannuel d'investissement 10
2.2. Travaux dans le cadre du programme entretien et proximité 10
2.3. Travaux au titre du SDA (Schéma Directeur d'accessibilité) 10
2.4. Travaux au titre de la a GUSP (Gestion Urbaine et Sociale de Proximité) 11
3. Travaux de mise en accessibilité des bâtiments 11
3.1. École maternelle Le Corbusier 11
3.2. Église Saint Pierre 11
3.3. Église Saint Paul 12
3.4. Centre Chêne Gala 12
4. Services de transports collectifs, intermodalité et stationnement 13
4.1. Les services de transports collectifs et les intermodalités 13
5. L'emploi des personnes en situation de handicap au sein de la ville 13
5.1. Les données chiffrées 13
5.1.1. Ratio par tranche d'âges 14
5.1.2. Ratio femmes/hommes 14
5.1.3. Répartition temps complet/temps non complet des travailleurs BOE 14
5.2. Les actions mises en œuvre 14
6. Action sociale 15
6.1. Le CCAS 15
6.2. Convention CCAS et MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) 16

7. Petite enfance, scolarisation, temps périscolaire des enfants en situation de handicap et entrée jeunesses 17
7.1. La petite enfance 17
7.1.1. Détail des accueils : 17
7.1.2. Évolution des accueils d'enfants porteurs de handicap dans les structures petite enfance. 17
7.2. La scolarisation des enfants en situation de handicap pour l'année 2020/2021 18
7.2.1. Enfants scolarisés au sein d'un organisme d'enseignement primaire public et privé 18
7.2.2. Enfants scolarisés au sein d'établissements spécialisés 18
7.3. L'accueil des enfants sur les temps périscolaires 18
7.3.1. Effectifs 18
7.3.2. Actions développées en faveur de l'accueil des enfants en situation de handicap 18
7.3.2.1. Projets pédagogiques : 18
7.3.2.2. Renforcement des équipes 19
7.3.2.3. Aménagements de l'accueil 19
7.3.2.4. Malle pédagogique 19
7.3.2.5. Interventions extérieures 19
7.3.3. Accompagnement des équipes 19
7.3.3.1. Formations 19
7.3.3.2. Poste de chargée d'inclusion scolaire 20
7.4. L'entrée Jeunesses 20
8. Culture et loisirs 20
8.1. École de Musique et de Danse 20
8.1.1. Accueil d'élèves dans les activités de l'école de musique et de danse 20
8.1.2. Atelier musical « Mozaïk » pour adolescents et jeunes adultes en situation de handicap mental 21
8.1.3. Continuité du cours handidanse 21
8.1.4. Continuité des séances « corps, mouvement, expressions » avec des patients de l'hôpital St Jacques 21
8.1.5. Continuité des séances de chant, de percussions et de danse avec des patients de l'hôpital de jour du Bas-Landreau 21
8.2. Médiathèque Diderot 21
8.2.1. Actions hors les murs 22
8.2.1.1. En direction des personnes âgées essentiellement 22
8.2.1.2. En direction de personnes éloignées de la médiathèque 22

8.2.2. Accueils de groupes 22
8.2.3. Animations, spectacles, exposition, projets en partenariats 23
8.2.4. Accueil général et supports d'information/communication 23
8.2.5. Accessibilité de l'équipement 23
8.2.6. Accès aux livres gros caractères 23
8.2.7. Abonnements : revues « Mieux Voir » et Rezé Mensuel en braille 24
8.2.8. Documents adaptés aux lecteurs dyslexiques (enfants uniquement) 24
8.2.9. Les audio livres enfants : 24
8.2.10. DVD avec sous titrages sourds et malentendants ou audio description : 24
8.2.11. Les audio livres adultes 24
8.2.12. Accès à l'espace Jeu vidéo 24
8.2.13. Collaboration professionnelle/partenariats professionnels. 25
8.3. Service Patrimoine et mémoires 25
8.4. La Soufflerie 26
8.5. L'ARPEJ 27
8.5.1. Les actions menées 28
8.5.1.1. Formation équipe 28
8.5.1.2. Mise en place d'outils 28
8.5.1.3. Projet avec l'IME Val de Sèvre Vertou 28
8.5.1.4. Recrutement 28
8.5.1.5. Vacances de printemps 2021 28
8.5.1.6 Vacances d'été 2021 28
8.5.2. Enfants accueillis sur l'année 2021 29
8.5.2.1. Accueil des enfants dans les structures 29
8.5.2.2. Mercredis, petites vacances scolaires, été 2021 30
8.6. Maison du développement Durable 32
9. Le sport 33
9.1. Créneaux mis à disposition 33
9.1.1. Les équipements intérieurs 33
9.1.2. Les équipements extérieurs 34
9.2. Projet natation handisport 34
9.3. Enquête Sport Hors les murs 34
9.4. L'excellence sportive 35
10. L'accessibilité aux évènements 36

10.1. Tour de Rezé 36
10.2. Vœux 36
10.3. Fête nationale 36
10.4. Forum des associations 36
11. La communication 37
11.1. Communication écrite 37
11.1. Communication numérique 37
11.3. Communication audiovisuelle 37
Conclusion 38
Glossaire 39

1. Données générales

1.1 Chiffres-clé autour du handicap

A l'échelle du département de Loire Atlantique * :
En 2020, **109 153 personnes** bénéficient d'au moins un droit en cours auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées, soit 7,8% de la population départementale. Il s'agit d'une **augmentation de 78% des bénéficiaires entre 2011 et 2020**.

- **Répartition par âge :**
  - Les 0 à 19 ans : 9%
  - Les 20 à 39 ans : 14%
  - Les 40 à 59 ans : 37%
  - Les 60 ans et + : 40%

- **Répartition des droits pour les moins de 20 ans :**
  - **36 %** : orientation scolaire et droits associés
  - **22%** : allocation d'éducation de l'enfant handicapé soit 1,4 % des moins de 20ans
  - **17%** : orientation en établissements médico-sociaux enfant
  - **10%** : carte d'invalidité
  - **6%** : prestation de compensation handicap
  - **5%** : transport scolaire
  - **3%** : reconnaissance qualité travailleur handicapé
  - **1%** : Autres (allocation adulte handicapé et orientation en établissements médico-sociaux adulte)

- **Répartition des droits des plus de 20 ans :**
  - **44%** : carte d'invalidité
  - **23%** : reconnaissance qualité travailleur handicapé, soit 6,3% des 18-64 ans
  - **15%** : allocation adulte handicapé soit 3,8% de la population des 20-64 ans
  - **8%** : prestation de compensation du handicap
  - **5%** : orientation et formation professionnelle
  - **5%** : orientation en établissements médico-sociaux adulte

- **Types de handicap :**
  - **50%** : trouble moteurs
  - **17%** : troubles du psychisme
  - **11%** : troubles viscéraux (liés aux organes du corps humain)
  - **8%** : troubles intellectuels et cognitifs
  - **9%** : troubles sensoriels (visuels et auditifs)
  - **1%** : troubles du langage et de la parole
  - **4%** : autres troubles (plusieurs troubles associés, polyhandicap…)

**Chiffres issus de l'observatoire du département 44 (https://observatoire.loire-atlantique.fr/44/accueil/j_6*

1.2. La ville de Rezé

1.2.1. Rezé en quelques chiffres

- Population rezéenne : **42 919** habitantes et habitants (au 1er janvier 2019 – données Insee)
- **23 169** femmes (54%) et **19 750** hommes (46%)

- Nombre de foyers allocataires de l'AAH en 2020 : **804** (778 en 2019)
- Part des ménages couverts par l'AAH en 2020 : **4,1%** (idem en 2019)

- Nombre de foyers allocataires de l'AEEH en 2020 : **147** (136 en 2019)
- Part des foyers allocataires de l'AEEH parmi l'ensemble des familles avec enfants (2020) : **2,2%** (2% en 2019)

- Nombre d'enfants bénéficiaires de l'AEEH (2020) : 158 (**143 en 2019)**
- Part des enfants bénéficiaires de l'AEEH parmi l'ensemble des jeunes de moins de 20 ans (2020) : **1,5%** (1,4% en 2019)

1.2.2. Informations administratives

Mission handicap
Centre André Coutant
12 rue des déportés
44 400 Rezé
missionhandicap@mairie-reze.fr

02 51 72 71 20

Depuis 2001, la ville fait partie de Nantes Métropole qui compte 24 communes et 600 000 habitants. Nantes Métropole a la compétence entre autres dans les domaines suivants : aménagement urbain, transports et déplacements, espaces publics, voirie, propreté et éclairage public, logement et habitat.

1.3. La commission communale pour l'accessibilité de la ville de Rezé

1.3.1. Rappel du rôle de la commission communale pour l'accessibilité

- Dresser le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports.
- Faire toutes propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant.
- Organiser un système de recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes en situation d'handicap.
- Établir un rapport annuel présenté en conseil municipal.

Et, depuis 2014 :

- Être destinataire des projets d'agendas d'accessibilité programmée concernant les établissements recevant du public sur son territoire.
- Tenir à jour, la liste des établissements recevant du public (ERP) situés sur le territoire communal ayant élaboré un agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) ainsi que la liste des établissements accessibles aux personnes handicapées.

La Commission Communale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées de la ville de Rezé (ancienne dénomination) a été **créée le 15 décembre 2006** en Conseil Municipal.

Elle regroupe aujourd'hui :

- Le collège d'élus ;
- Le collège associatif ;
- Le collège d'usagers représentants de personnes en situation d'handicap ;
- Les services techniques de la ville et de Nantes Métropole mobilisés pour l'accessibilité.

1.3.2. L'activité de la commission pour l'année 2021

Suite au renouvellement de la composition de l'instance fin 2020, la commission accessibilité a pu se réunir en plénière pour la première fois, en juillet 2021, du fait du contexte sanitaire.

3 réunions ont été organisées sur l'année 2021 : le 1er juillet, le 23 septembre et le 16 novembre.

- Plénière du 1er juillet :

Cette séance d'installation, première rencontre des membres de la commission, avait pour objectif de présenter :

- Le rôle et fonctionnement de la commission accessibilité
- L'agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap) et la direction du bâti
- Le schéma d'accessibilité de Nantes Métropole (accessibilité des espaces publics) et le pôle de proximité

Cette réunion avait aussi pour finalité de permettre une première interconnaissance de ses membres et d'échanger avec eux sur leurs attentes et centres d'intérêts en lien avec l'accessibilité.

- Plénière du 23 septembre :

L'ordre du jour de cette réunion était consacré à la présentation des travaux de mise en accessibilité de la salle du conseil municipal, de la tranche 2022 de l'agenda d'accessibilité programmée (travaux de mise en accessibilité des équipements municipaux recevant du public). Un autre point était consacré à la présentation de l'espace France Services (maison des services aujourd'hui) et à la démarche consultative menée avec des membres de la commission, volontaires.

- Plénière du 16 novembre :

Plusieurs sujets ont été évoqués lors de cette séance :

- Le bilan 2021 et le projet 2022 des travaux d'accessibilité de la voirie et des espaces publics (schéma directeur d'accessibilité de Nantes Métropole), par le pôle de proximité.
- La présentation synthétique du rapport annuel 2020.

L'accessibilité numérique : le choix a été fait, de pouvoir aborder ce sujet et présenter le cadre global de l'accessibilité numérique, ainsi que la démarche en cours pour améliorer l'accessibilité du site web de la ville. Cette présentation s'est faite à 2 voix : une personne membre de la commission accessibilité, experte du sujet, a présenté le cadre réglementaire, le référentiel et les grands principes de l'accessibilité numérique ; elle a pu illustrer par des exemples concrets de ce qui relève de l'accessibilité numérique (contraste des couleurs, navigation sur le site, etc…). Puis la webmestre de la ville a exposé le travail mené pour la mise aux normes du site web de la ville.

- Démarche participative dans le cadre du projet Maison France Services

Il avait été proposé aux membres de la commission d'être associés à la réflexion sur le volet accessibilité du futur Espace France Services (ouverture début 2022). Une rencontre a donc été organisée, conjointement avec le centre socioculturel du Château. Lors de cette réunion, un atelier présentant 4 mises en situations différentes : « j'appelle l'Espace France Services pour prendre un rendez-vous », « je me déplace jusqu'au local », Je suis accueilli avec ou sans rendez-vous pour une aide aux démarches, avoir des informations… », « j'ai besoin d'accéder à l'espace numérique » a permis de travailler sur l'accueil et le parcours des personnes usagères. Il s'agissait de questionner les outils, les services utiles, les modalités facilitant un bon accueil et les obstacles à éviter, dans le cadre de l'accessibilité des personnes.

A l'issue de cette réunion (25 août), 2 visites sur site ont aussi été organisées : le 2 septembre, avant le démarrage des travaux et le 10 décembre, après finalisation des travaux. Ces visites sur site avaient aussi pour objectif de recueillir les avis, préconisations des membres de la commission sur le volet aménagement – accessibilité et mobilier (banque d'accueil, espace numérique…).

6 membres de la commission ont participé à cette démarche.

- Visites sur site :

Deux visites sur site se sont déroulées en 2021.

- Site de la Robinière.

Dans le cadre de l'agenda d'accessibilité programmée 2022, le choix a été fait de visiter le site sportif de la Robinière. 8 membres de la commission accompagnés de l'architecte mandaté, de la direction du bâti ont pris le temps d'identifier les problèmes existants en terme d'accessibilité à solutionner dans le cadre des futurs travaux. La question du cheminement menant aux terrains et aux vestiaires rugby a fait l'objet d'une réflexion entre plusieurs arbitrages possibles. La préconisation portée par les membres de la commission (création d'une nouvelle place PMR sur le parking et mise en accessibilité du cheminement piéton de la barrière jusqu'aux vestiaires et traitement de l'enrobé et de l'éclairage) a ensuite été validée par les élus. Cette solution a permis de répondre au besoin d'un cheminement plus sécurisé et confortable pour toutes et tous.

- Piscine Victor Jara

La piscine a fait l'objet d'une rénovation et de travaux de mise en accessibilité en 2017. Pour autant, le responsable de l'équipement souhaitait recueillir les points sensibles qui peuvent encore poser problème en terme d'accessibilité. A sa demande, la commission accessibilité a été sollicitée ; 4 membres sont venus le 15 novembre 2021 pour une visite. Cette rencontre sur site a permis d'identifier des zones encore problématiques pour garantir une réelle accessibilité (porte d'entrée,

guichet d'accueil, portique d'accès aux vestiaires, cheminement menant aux vestiaires, cabines…). Les points sensibles identifiés et les préconisations émises par les membres de la commission ont fait l'objet d'un retour direct au responsable de l'équipement.

- Participation externe de la commission

2 personnes, en tant que membres de la commission, ont participé aux 3 ateliers participatifs (septembre-octobre 2021) consacrés au futur quartier Pirmil Les Isles qui avaient pour vocation d'interroger les services et aménagements pour faciliter le quotidien des futurs habitants.

1.3.3. Les élus municipaux de la commission

- **Monsieur LETROUVÉ** : Conseiller municipal à l'intégration des personnes handicapées
- **Monsieur AUDUBERT** : Adjoint aux personnes âgées et à la prévention de la santé
- **Madame BURGAUD** : Conseillère municipale à l'égalité femmes-hommes, lutte contre les discriminations et l'urgence sociale
- **Madame CABARET - MARTINET** : Conseillère municipale aux déplacements et intermodalités intra Rezé
- **Monsieur CHUSSEAU** : Adjoint à l'action sociale et aux populations spécifiques
- **Monsieur KABBAJ** : Conseiller municipal aux services urbains, au patrimoine mobilier et immobilier
- **Monsieur LOUARN** : Conseiller municipal
- **Madame MÉTAYER** : Conseillère municipale à l'aménagement, espace public et habitat.
- **Monsieur VENDÉ** : Conseiller municipal

1.3.4. Les représentants associatifs de la commission

- **Madame BRODU** : SAVS Rezé (Service d'accompagnement à la Vie Sociale) – ADAPEI 44
- **Monsieur COSTE** : Rezé Seniors
- **Madame DELEBECQUE :** APAJH - Association pour Adultes et Jeunes Handicapés
- **Monsieur FRÉARD** : collège Petite Lande
- **Madame HARDOU** et **Monsieur FLEURY** : APF – France Handicap 44
- **Monsieur JOSEPH** : Association Musique Action Handicap
- **Madame KONDOMBO** et **Monsieur RENAUD** : ESAT les ateliers du Landas/ ADAPEI 44 (Association Départementale des Amis et des Parents de Personnes Handicapées Mentales)
- **Monsieur RABAJOTIL** : Voir avec les mains
- **Monsieur RABALLAND** : Grandir d'un monde à l'autre
- **Madame** et **Monsieur SORIN** : ARDDS 44 - Association de Réadaptation et de Défense des Devenus Sourds

1.3.5. Les représentants individuels de la commission

- **Madame AVERTY-DÉON**
- **Madame CAUDRON- PRAUD**

- **Madame DAVERAT**
- **Madame MOSNIER**
- **Madame MOYNAT**
- **Monsieur MOREAU**
- **Madame TRIVUN**

2. Travaux de mise en accessibilité réalisés en 2021 (voirie et espaces publics)

Les travaux de mise en accessibilité voirie et espaces sont gérés par le pôle de proximité de Nantes Métropole.

2.1. Travaux dans le cadre du programme pluriannuel d'investissement

- Quai Léon Sécher : rue intégralement rénovée
- Rue Emile Blandin : apaisement circulation, accessibilité et stationnements

2.2. Travaux dans le cadre du programme entretien et proximité

- Rue Jean Fraix : reprise des trottoirs et modification d'un poteau d'incendie

2.3. Travaux au titre du SDA (Schéma Directeur d'accessibilité)

- Rue Alexandre Huchon : mise en conformité de 2 passages piétons.
  Place Salengro : création d'une place PMR et travaux d'accessibilité du cheminement Ouest vers l'église Saint Paul (en lien avec les travaux d'accessibilité de l'église mis en œuvre par la ville). Avec la place créée, 2 places PMR existantes à proximité de l'église.

Figure 1. quai Léon Sécher

2.4. Travaux au titre de la a GUSP (Gestion Urbaine et Sociale de Proximité)

- Avenue de la Vendée : création d'une place PMR

3. Travaux de mise en accessibilité des bâtiments

Pour rappel, dans le cadre de la mise en accessibilité des ERP (Etablissements Recevant du Public), la ville de Rezé a souhaité s'engager, dès 2016 dans un Ad'Ap (agenda d'accessibilité programmée) traitant de l'ensemble des ERP communaux et les installations ouvertes au public (sanitaires publics, parcs et jardins publics…).

- 2010 : 1er diagnostic accessibilité.
- 2015 : 2ème diagnostic accessibilité.
- Septembre 2015 : dépôt de l'Ad'Ap programmant les 9 années de travaux de remise en accessibilité, échelonnées sur 3 périodes :
- Période 1 (2016 à 2018) : 1 426 880€ HT de travaux – achevé
- Période 2 (2019-2021) : 1 407 050€ HT de travaux – en cours
- Période 3 (2022 à 2024) : 1 455 330€ HT de travaux (prévisionnel). – *Montant ADAP ajusté selon la note au bureau municipal de novembre 2020 : 1 455 330 € HT de travaux – En cours d'étude pour la tranche 2022.*

Les travaux prévus en 2020 qui ont été retardés en raison du contexte sanitaire ont donc été réceptionnés pour 2021. Cela concerne 4 équipements : l'église Saint Pierre, l'église Saint Paul, l'école maternelle Le Corbusier, et le centre du Chêne Gala. A savoir que pour la partie de la maison Radieuse, les extérieurs n'ont pas pu être réalisés en raison de difficultés d'accord avec le syndic de copropriété.

3.1. École maternelle Le Corbusier

Principaux travaux :

- Modification du nombre et emplacement des places PMR
- Modification de l'accès au site depuis la voie publique / arrêt de bus
- Modification des cheminements extérieurs depuis les parkings jusqu'à l'entrée principale
- Mise en œuvre d'un éclairage extérieur conforme le long des cheminements

3.2. Église Saint Pierre

Principaux travaux :

- Création d'une entrée spécifique PMR sur façade Est / modification de la porte
- Création d'une rampe PMR pour accès à cette entrée
- Création d'une place PMR (Nantes Métropole)

- Aménagement du cheminement piéton de la place à l'entrée PMR (NM)
- Équipement escalier principal (nez de marche, contre marche, main courante)
- Création d'une rampe intérieure d'accès à l'autel

3.3. Église Saint Paul

Principaux travaux :

- Création d'une entrée spécifique PMR sur façade Sud : modifications sa et portes
- Création d'une place PMR (Nantes Métropole)
- Aménagement du cheminement piéton de la place à l'entrée PMR (NM)
- Équipements escalier principal (nez de marche, contre marche, main courante)
- Modification de la rampe intérieur d'accès à l'autel
- Création d'un accès conforme à la chapelle via la sacristie

3.4. Centre Chêne Gala

Principaux travaux :

- Modification de l'accès principal du centre de loisirs
- Cheminements extérieurs :
    - Depuis la voie publique jusqu'aux bâtiments (création rampes conformes)
    - Entre le centre de loisirs et le restaurant traitement de l'escalier)
    - Accès à la crèche (rampe et escalier conforme)
- Création d'un ascenseur pour accès au restaurant depuis le centre
- Mise en œuvre d'un éclairage extérieur conforme le long des cheminements
- Modification largeur couloir pour accès cuisine
- Remplacement des portes double vantaux par des portes tiercées

Ascenseur Chêne Gala

4. Services de transports collectifs, intermodalité et stationnement

4.1. Les services de transports collectifs et les intermodalités

Le Tramway, le Busway, les lignes Chronobus et la navette aéroport sont accessibles à tous grâce à des véhicules à planchers bas, des portes coulissantes, des rampes d'accès, des messages sonores et visuels et des stations aménagées.
Progressivement, les autres lignes du réseau TAN facilitent l'accès aux personnes à mobilité réduite.

En complément, le service Proxitan assure les déplacements des personnes à mobilité réduite sur les 24 communes de Nantes Métropole, dans des véhicules spécialement adaptés.

Sur l'ensemble du réseau, sont accessibles * :

- **81 %** des arrêts ;
- **100%** des tramways et Busways et bus;
- **96.6 %** des voyageurs disposent d'un arrêt accessible.

De l'information pour tous
Annonces vocales des stations, panneaux dynamiques en station et aux arrêts, distributeurs de titres à commande vocale, écrans d'informations embarqués dans tous les véhicules. A l'Espace Mobilité de Commerce, un comptoir dédié permet d'accueillir les personnes en situation de handicap.

* *Données fournies par la Semitan/rapport d'activité 2021*

5. L'emploi des personnes en situation de handicap au sein de la ville

5.1. Les données chiffrées

Pour l'année 2021, la ville de Rezé compte :

- **85 agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi** (78 en 2020) ;
- Un **taux d'emploi direct de 9.52 %** (8,8 % en 2020).

Le taux poursuit son augmentation, malgré une augmentation des effectifs. Nous constatons donc une nouvelle augmentation du nombre de bénéficiaires de l'obligation d'emploi déclarés. Cette augmentation s'explique par :

- Le recrutement de nouveaux Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE) ;
- Les nouvelles RQTH portées à la connaissance de l'employeur

- Un accompagnement des agents disposant d'une RQTH dans les démarches pour le renouvellement de celle-ci
- L'accompagnement de situations individuelles conduisant à un reclassement pour raison de santé
- Et également, par un recensement interne des agents bénéficiaires d'une allocation temporaire d'invalidité suite à un accident de travail ou maladie professionnelle.

5.1.1. Ratio par tranche d'âges

Sur l'effectif 2021 (85 agents) :

- Moins de 25 ans : **0**
- De 26 à 40 ans : **10**
- De 41 à 55 ans : **40**
- Plus de 55 ans : **35**

Pour rappel, en 2020 :

- Moins de 25 ans :
- De 26 à 40 ans : **7**
- De 41 à 55ans : **44**
- Plus de 55 ans : **26**

5.1.2. Ratio femmes/hommes

- **58 femmes** et **27 hommes** en **2021**
- 53 femmes et 25 hommes en 2020

5.1.3. Répartition temps complet/temps non complet des travailleurs BOE

En 2021 :
63 agents à temps complet (74,10%) et 22 agents à temps non complet (25,90%)

Pour rappel, en 2020, 78 BOETH (Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés) - (Ville) :

- 58 agents à temps complet (74.36%)
- 20 agents à temps non complet (25.64%)
- 1 temps non complet pour le CCAS

5.2. Les actions mises en œuvre

La ville de Rezé a :

- Réalisé 9 aménagements de poste, par :

    - La fourniture de masques inclusifs à 3 agents malentendants et à leur entourage professionnel, afin de conserver une bonne qualité de communication ;
    - La mise en place des équipements techniques au profit de 6 agents
- Fait intervenir 25 fois des organismes pour accompagner 2 travailleurs avec handicap auditif lors de formations, de réunions, temps collectifs ;
- Poursuivi sur prescription médicale, 3 prestations régulières d'auxiliaire de vie professionnelle pour accompagner 3 agents ;
- Participé financièrement à l'achat de prothèses auditives au bénéfice de 3 agents
- Accompagné 3 agents dans le dispositif de Période Préparatoire au Reclassement (agents en inaptitude pour raison de santé, détachés de leur poste pour suivre formations et périodes d'immersion, dans un objectif de reclassement sur un poste en adéquation avec leur état de santé)
- A fait intervenir CAP emploi pour 2 accompagnements spécifiques :
    - Poursuite de l'accompagnement dans la reprise d'un emploi
    - Accompagnement spécifique dans le cadre du polyhandicap

En 2021, la Ville de Rezé a signé une troisième convention avec le FIPHFP (Fond pour l'Insertion des Personnes Handicapées de la Fonction Publique), à hauteur de 200 000 € sur 3 ans.

L'employeur s'est engagé à :

- Cofinancer les mesures mises en œuvre à destination des agents en situation de handicap à hauteur de 50 %, soit pour un montant de dépenses prévu à 400 000 € au total
- Augmenter son taux d'emploi global
- Augmenter le taux de recrutement de travailleur en situation de handicap

6. Action sociale

6.1. Le CCAS

Le centre communal d'action sociale (CCAS) est un établissement public chargé de mettre en œuvre la politique sociale de la municipalité à l'échelle de son territoire. Autonome dans sa gestion, il dispose d'un conseil d'administration (dont le maire est Président) et de moyens propres pour mener à bien ses missions.

Ses missions : le CCAS peut réaliser des actions d'insertion pour les personnes souffrant de graves difficultés financières telles que l'accompagnement des sans domicile fixe, des actions de soutien pour les personnes âgées isolées ou les familles nombreuses aux revenus modestes, ainsi que des actions sociales à destination de la jeunesse.

Le CCAS de Rezé assure une action générale de prévention et de développement social. Il intervient sous forme de prestations, remboursables ou non, afin d'apporter une aide aux Rezéens en difficulté ou en situation de précarité. Le CCAS a 2 types d'aides : les aides légales et les aides facultatives.

6.2. Convention CCAS et MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)

Pour rappel, le CCAS de la ville de Rezé a signé une convention avec la MDPH en décembre 2018. Cette démarche s'inscrit dans une convention cadre partenariale signée en octobre 2018 entre l'UDCCAS (Union Départementale CCAS) et la MDPH, visant un double objectif : d'une part, il s'agit de coordonner les financements extra légaux en matière d'aides techniques à destination de bénéficiaires en situation de handicap, et d'autre part de définir les modalités d'échange entre la MDPH et les CCAS concernant ces publics.

Les aides accordées peuvent concerner les aides techniques telles que les fauteuils roulants, les chaises de douche ou encore les poussettes adaptées, mais également l'aménagement des véhicules neufs.

La convention a été reconduite en 2021, pour une durée d'un an. Elle pourra être renouvelée annuellement par tacite reconduction, jusqu'à l'échéance du 31 décembre 2028 ».

Le CCAS de Rezé s'engage en début d'exercice budgétaire à abonder le fonds de compensation MDPH à hauteur de 10 centimes / € par habitant (INSEE N-3).

Le CCAS abonde le fond de compensation du handicap et la MDPH instruit les dossiers sans renvoi des usagers vers le CCAS. L'objectif de ce partenariat est simplifier les démarches pour les usagers qui demandent une aide financière pour un aménagement, un achat d'équipement (une seule aide financière à faire). Ce fonds mutualisé permet, outre une simplification des démarches pour les personnes, de faire effet levier afin de mobiliser des sommes adaptées aux besoins, allant de quelques dizaines à plusieurs milliers d'euros.

Pour l'année 2021 :

- La nouvelle participation du CCAS de Rezé s'établit à 4 236€ (2 485 euros en 2020).
- Sur 17 demandes, il est fait état de 14 accords/ situations aidées pour un montant total de 22 588€ (11 situations aidées pour un montant de 13 449 € en 2020).

Les principales demandes concernent une participation financière à l'achat d'un fauteuil roulant ; les autres aides concernent des fauteuils de douche, pince de préhension, synthèse vocale, domotique, petites aides diverses…
Les motifs de refus sont principalement un financement déjà obtenu par d'autres financeurs ou bien liés aux ressources de la personne.

Le CCAS de la ville Rezé a un marché avec l'ESAT du Landas pour la **production et le portage de repas à domicile** pour les personnes âgées ou en situation d'handicap de la commune : en 2021, pour 293 bénéficiaires (300 en 2020), 22 travailleurs en situation d'handicap ont confectionné et livré **48 562 repas** au domicile des séniors (49 743 repas en 2020 : légère baisse due à des entrées en EHPAD et à des décès).

7. Petite enfance, scolarisation, temps périscolaire des enfants en situation de handicap et entrée jeunesses

7.1. La petite enfance

8 enfants en situation de handicap, ou présentant des troubles du comportement ou du développement ont été accueillis en structures petite enfance au cours de l'année 2021.

7.1.1. Détail des accueils :

- **Structure d'accueil :** Multi-accueil L'enfant d'eau
- **Nombre d'enfants accueillis :** 3 (fratrie)
- **Âge des enfants en 2021 :** 2 ans

- **Structure d'accueil :** Halte accueil Pirouettes galipettes
- **Nombre d'enfants accueillis :** 4
- **Âge des enfants en 2021 :** 2 à 3 ans

- **Structure d'accueil :** Multi-accueil Pomme de reinette
- **Nombre d'enfants accueillis :** 1
- **Âge des enfants en 2021 :** 2 ans

Une reconnaissance MDPH est encore actuellement en cours pour 4 de ces enfants.
Ces 8 enfants font l'objet d'un accompagnement spécialisé en secteur public ou privé, des temps de concertation sont organisés régulièrement avec les organismes de soins afin d'adapter et d'améliorer la prise en charge quotidienne.

En fonction des difficultés relatives au handicap ou aux troubles du comportement identifié, la prise en charge par les équipes au sein de nos établissements d'accueil de jeunes enfants peut s'avérer difficile compte tenu d'une prise en charge individuelle prépondérante et spécifique au sein d'un accueil collectif.

Chez de jeunes enfants, les difficultés apparaissent progressivement et le cheminement par la famille vers une prise en charge spécialisée est parfois longue et difficile. Le médecin référent joue un rôle prépondérant dans cet accompagnement et dans les relations familles/partenaires de santé/équipe. La direction de la petite enfance travaille régulièrement avec les organismes spécialisés CAMPS, Ile à Hélices, SESSAD dès le démarrage des soins.

Une réflexion est à mener prochainement afin de développer d'autres modes d'intervention en collaboration avec d'autres services municipaux : comme la direction éducation avec le recrutement d'un agent chargé d'inclusion scolaire.

7.1.2. Évolution des accueils d'enfants porteurs de handicap dans les structures petite enfance.

- **2021** : accueil de 8 enfants en situation d'handicap

- **2020** : accueil de 3 enfants en situation d'handicap
- **2019** : accueil de 5 enfants en situation d'handicap
- **2018** : accueil de 6 enfants en situation d'handicap
- **2017** : accueil de 6 enfants en situation d'handicap
- **2016** : accueil de 4 enfants en situation d'handicap
- **2015** : accueil de 4 enfants en situation d'handicap
- **2014** : accueil de 3 enfants en situation d'handicap

7.2. La scolarisation des enfants en situation de handicap pour l'année 2020/2021

7.2.1. Enfants scolarisés au sein d'un organisme d'enseignement primaire public et privé

103 enfants scolarisés (117 en 2020) :

- **68 en classe ordinaire** (80 en 2020)
- **35 en classe d'intégration** ULIS - Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (37 en 2020)

7.2.2. Enfants scolarisés au sein d'établissements spécialisés

- IPEAP La Blordière : 40 enfants (idem en 2020)

7.3. L'accueil des enfants sur les temps périscolaires

L'inclusion et l'accès aux loisirs pour tous sont des valeurs portées par la direction éducation et sont au cœur du projet éducatif de territoire. Deux axes sont principalement travaillés : l'accueil des enfants en situation de handicap d'une part et l'accompagnement et la formation des équipes d'autre part.

7.3.1. Effectifs

103 enfants scolarisés ont été accueillis sur les différents temps périscolaires (matin, midi et soir) pour un volume d'heures de **4 636 heures en 2021**.

68 enfants sont en classe ordinaire

35 enfants sont en classe d'intégration (dispositif ULIS – Localisée pour l'inclusion scolaire)

7.3.2. Actions développées en faveur de l'accueil des enfants en situation de handicap

7.3.2.1. Projets pédagogiques :

Dans la continuité du projet éducatif de territoire, les projets pédagogiques des accueils périscolaires intègrent une dimension inclusion.

7.3.2.2. Renforcement des équipes

Depuis la rentrée 2020, les équipes périscolaires ont été renforcées dans une perspective d'inclusion. Ainsi, 3 postes ont été créés et positionnés sur les équipes dont les écoles accueillent une classe ULIS (unité d'inclusion scolaire).

7.3.2.3. Aménagements de l'accueil

Des aménagements ponctuels sont réalisés sur les sites pour améliorer l'accueil des enfants en situation de handicap (ex : les enfants des ULIS mangent souvent parmi les premiers, une attention particulière est portée à la participation de ces enfants dans les activités proposées par les intervenants extérieurs etc.).

7.3.2.4. Malle pédagogique

Depuis 2021, une nouvelle malle « Gestion des émotions » circule au sein des équipes périscolaires qui en formulent le besoin : elle a pour objectif de répondre aux besoins particuliers d'enfants, de prévenir les situations de crises, de sensibiliser les enfants et les adultes sur l'identification et la gestion des émotions. Elle contient des livres et jeux de société sur les émotions, la relaxation, la méditation et certains types de troubles neuro-développementaux (TDAH…), des outils inclusifs (coussins de concentration, parcours sensoriels, sacs de danse, ballons …), des activités, du matériel spécifique (coussins de colère, ballons des émotions, émoticapsules, plumes…). Elle a circulé dans 4 accueils (cette malle nécessite un temps d'emprunt relativement long). Cela a révélé un besoin grandissant des équipes pour ce type d'outils : une réflexion est en cours pour pouvoir doter l'ensemble des accueils de certains de ces outils inclusifs, et aussi sur la mutualisation avec les ATSEM, l'ARPEJ, …

7.3.2.5. Interventions extérieures

En mai-juin 2021, un intervenant sourd-muet des CÉMÉA a animé un cycle de 7 séances de 30 mn auprès d'une dizaine d'enfants de grande section et de CP de l'école Château Sud. L'atelier avait pour objet de faire découvrir la culture sourde aux enfants. Une sensibilisation avait eu lieu au préalable par le biais d'une animatrice qui avait appris aux enfants quelques rudiments de la langue des signes française. Le bilan de l'action a été très positif malgré quelques aménagements à prévoir.

7.3.3. Accompagnement des équipes

7.3.3.1. Formations

Le temps de sensibilisation autour des situations de handicap, proposé par Handisup et destiné aux animateurs périscolaires et aux ATSEM a été renouvelé (1 intervention de 4h au total). Les objectifs étaient multiples **:** questionner les représentations individuelles et collectives sur le handicap ; comprendre les ruptures successives et continues dans le parcours d'un enfant en situation de handicap ; prendre en compte les difficultés que rencontrent les parents dans cette situation pour les rassurer sur les conditions et le déroulement de l'accueil.

S'approprier une méthodologie de lecture des besoins de l'enfant ; prise de connaissance des outils d'adaptation de base.

Après des apports théoriques sur le handicap (notions et représentations, cadre législatif, enjeux, approche environnementale), les participants ont abordé brièvement la gestion de moments de tensions. Ils ont expérimenté la méthodologie de lecture des besoins de l'enfant autour d'une situation concrète et d'après l'expérience de chacun. Enfin ils ont pu découvrir différents outils

d'adaptation autour de la communication ou du repérage spatio-temporel. La troisième séance était dédiée au retour d'expériences.

16 agents ont participé à ce temps de sensibilisation (13 à la 2e séance et 10 à la 3e séance).

7.3.3.2. Poste de chargée d'inclusion scolaire

Depuis novembre 2020, un poste de chargée d'inclusion scolaire existe au sein de la direction éducation. Cette personne est chargée d'accompagner les équipes (ATSEM, périscolaires) lorsqu'elles rencontrent des difficultés dans l'accueil et la prise en charge d'enfants aux besoins spécifiques (en situation de handicap ou non). Ce travail est mené en lien avec les autres acteurs qui interviennent auprès des enfants (AESH, enseignants…).

La chargée d'inclusion scolaire organise également des temps de sensibilisation par petit groupe pour l'ensemble des agents périscolaires et ATSEM (plus de 250 agents). Fin 2021, ces temps de sensibilisation ont été organisés autour de la thématique de la gestion des conflits.

7.4. L'entrée Jeunesses

Dans le cadre de la semaine de la solidarité organisée chaque année au collège Petite Lande, la direction jeunesses de la ville de Rezé mène des interventions auprès des élèves du collège.

L'année 2021, du fait de la période de Covid et de ses nombreux protocoles sanitaires, n'a pas permis de réaliser l'action de sensibilisation aux métiers du handicap, comme prévue initialement. Elle devrait être reconduite en 2022.

A la demande du collège, la direction jeunesses a fait évoluer leur intervention sur ce sujet, qui présente l'intérêt de faire du lien avec les projets professionnels des jeunes.

Pour rappel, la semaine de la solidarité organisée par le collège Petite Lande a pour objectifs de sensibiliser les élèves aux différents types de handicap, aborder avec les élèves, les notions d'accessibilité, de relations humaines et de compensation liées à une déficience et aussi s'investir dans une action solidaire. Dans ce cadre, une course solidaire est organisée à laquelle participent tous les élèves pour collecter des dons au profit d'une association, notamment dernièrement au projet Humanlab Africa, via l'association Human Kit.

8. Culture et loisirs

8.1. École de Musique et de Danse

8.1.1. Accueil d'élèves dans les activités de l'école de musique et de danse

- **Objectif :** Intégrer les personnes en situation de handicap qui le peuvent dans des activités ouvertes à tous
- **Organisation :** rencontre entre les familles et le référent handicap pour faciliter l'inclusion
- **Nombre de personnes :** 5

8.1.2. Atelier musical « Mozaïk » pour adolescents et jeunes adultes en situation de handicap mental

- **Objectif :** Permettre à ces jeunes d'avoir une activité de loisirs, d'accéder à une pratique musicale, de rencontrer d'autres jeunes musiciens. Permettre à leur famille de rencontrer d'autres familles vivant la même situation
- **Organisation :** session de 10 ateliers d'une heure
- **Nombre de personnes :** 4

8.1.3. Continuité du cours handidanse

- **Objectif :** Ce cours est ouvert aux personnes en situation de handicap physique et/ou moteur, et aux personnes non porteuses de handicap en inclusion. Il permet de prendre conscience de son corps à travers le langage corporel artistique, de développer ses perceptions sensibles, de s'exprimer librement et de développer sa créativité, tout en travaillant l'écoute de l'autre.
- **Organisation :** 1 atelier d'1 heure le samedi en fin de matinée encadré par 1 enseignant de l'EMMD
- **Nombre de personnes :** 6

8.1.4. Continuité des séances « corps, mouvement, expressions » avec des patients de l'hôpital St Jacques

- **Objectif :** Initiation à une pratique artistique. Renouer avec les sensations physiques, se réapproprier son corps par la danse. Partager avec d'autres patients et les soignants.
- **Organisation :** 13 heures d'ateliers sur l'année par une professeure de danse de l'EMMD
- **Nombre de personnes :** 5 soignants, 20 patients

8.1.5. Continuité des séances de chant, de percussions et de danse avec des patients de l'hôpital de jour du Bas-Landreau

- **Objectif :** Initiation à des pratiques artistiques
- **Organisation :** 12 séances d'1 heure d'expression corporelle
- **Nombre de personnes :** 15

8.2. Médiathèque Diderot

La crise sanitaire du Covid-19 a largement impacté le fonctionnement de la médiathèque tant en 2020 mais également 2021, retardant plusieurs chantiers souhaités en matière d'accessibilité. Un groupe de travail au sein de l'équipe de la médiathèque s'ouvre actuellement et place l'accessibilité comme un axe fort du projet d'établissement de la Médiathèque.

La gratuité universelle, mise en place à compter du 1er mars 2021 participe clairement d'une facilité d'accès de toutes et tous à la médiathèque. Néanmoins, la nécessité de présenter un pass sanitaire à compter d'aout 2021 puis un pass vaccinal jusqu'en mars 2022 est largement venue entraver cette dynamique d'ouverture vers de nouveaux publics, nouveaux abonnés. Comme dans toutes les médiathèques de France, la fréquentation de la médiathèque a chuté de 30 à 40% fin 2020/premier semestre 2021, pour reprendre doucement depuis septembre 2021.

Les modalités d'inscriptions ont évolué en 2021 : plus aucun justificatif n'est sollicité pour s'inscrire. Seule une autorisation parentale reste sollicitée pour l'inscription des mineurs.

8.2.1. Actions hors les murs

8.2.1.1. En direction des personnes âgées essentiellement

Les portages en résidence de personnes âgées ont repris dans le courant de l'année 2021 et après des hésitations, ont atteint un niveau comparable a avant l'épidémie de covid.

Les permanences mensuelles dans plusieurs EHPAD de la ville (Les jardins du vert Praud, le Clos de l'île Macé (résidence séniors + EHPAD), les Bords de Sèvre, La Houssais) ont pu reprendre en 2021 : 300 personnes ont été concernées avec la réalisation de 20 portages.

Le portage à domicile augmente doucement et a concerné 8 personnes en 2021.

8.2.1.2. En direction de personnes éloignées de la médiathèque

Un projet de « médiation sociale » destinée aux familles du château, repérés par les acteurs éducatifs et sociaux du quartier comme étant éloignés de toutes structures culturelles, dont la médiathèque a obtenu un financement CAF + Politique de la ville.

Un premier groupe a pu être réunit mensuellement jusqu'en mars 2020, puis le projet a été stoppé pour reprendre en février 2021. Il a également évolué en 2021 pour se développer davantage dans une logique d'action hors les murs et de contact direct aux habitants. A ce titre 200 habitants du quartier ont été rencontrés entre septembre et décembre 2021 pour les interroger sur leur connaissance, pratique et représentation de la médiathèque. Ce recueil a permis de pointer plusieurs freins et leviers pour travailler à une meilleure accessibilité.

Les opérations d'été « les mots prennent l'air » participent également de cette rencontre avec des publics éloignés de la médiathèque. En 2021, 17 actions d'été (moments de jeux et de lecture en extérieur) ont permis de rapprocher les bibliothécaires et service de la médiathèque, aux habitants rezéens qui ne fréquentent pas la médiathèque.

8.2.2. Accueils de groupes

- 5 Accueils groupes publics en situation de handicap -> environ 25 personnes
  - IPEAP : Stabilisation d'un partenariat en 2021 pour acter de 3 accueils par an à la médiathèque et du déplacement de 2 bibliothécaires également trois par an pour 2 séances de lecture sur place à l'IPEAP
  - OCENS : 1 visite de présentation générale, 1 séance JV sur grand écran + des visites libres.
- Accueil des élèves d'ULIS sur 3 séances avec 12 enfants
- Publics allophones : 2 groupes de 6/8 personnes accueillis en partenariat avec le CSC Château.
- Enfants en situation de difficultés scolaires :

- Partenariat avec le Programme de Réussite éducative pour présenter la médiathèque et les ressources et mise à dispo de matériel pour accompagner les intervenants.
- Démarrage d'un partenariat avec le dispositif ville « apprentis lecteurs » pour des séances de lectures et présentation de nos ressources > malgré de nombreuses annulation à cause du Covid en 2020/2021, le partenariat s'est consolidé sur l'année 2021/2022 avec un projet de stop motion et un partenariat avec les éditions « 6 citrons acides ».

8.2.3. Animations, spectacles, exposition, projets en partenariats

Eté 2021, puis fin d'année 2021 : de nombreuses animations pour les 30 ans de la Médiathèque ont relancé une certaine dynamique puis programmation annuelle avec des animations, spectacles, expositions tout au long de l'année à destination des publics, enfants, adultes et/ou tout public, mais sans déclinaison, adaptations spécifiques pour public porteur de handicap.

Axe fort de 2021 : Facilitation d'accès au numérique et accompagnement aux démarches dématérialisées : Partenariat avec la maison France service et inclusion dans l'équipe de la médiathèque un conseiller numérique pour l'accompagnement des démarches en ligne et l'utilisation d'outils informatiques et numériques.

8.2.4. Accueil général et supports d'information/communication

Les travaux de réaménagements de la médiathèque menés à l'été 2021 ont permis un réagencement des espaces offrant une circulation plus aisée au sein du bâtiment et un accueil facilité.

3 agents ont sollicité des formations en FALC (facile à lire et à comprendre) afin de mieux adapter les outils de communication écrite.

La médiathèque possède une boucle magnétique portative (qui est encore trop peu utilisée). Une boucle magnétique portative est un système d'aide à l'écoute pour les malentendants possédant ou non un appareil auditif. La boucle magnétique portative produit un champ magnétique destiné à produire un signal directement capté dans l'appareil auditif.

8.2.5. Accessibilité de l'équipement

L'établissement est pleinement accessible dans ces murs. En terme d'accès extérieur, un projet de réaménagement des abords de la médiathèque en articulation avec la finalisation de l'aménagement du parc Paul Allain et le Skate-Park est en cours afin de faciliter l'accès piéton à la médiathèque.

8.2.6. Accès aux livres gros caractères

Une légère augmentation du fonds de livres en gros caractères dans les collections pour 2020 : 889 ouvrages. Une évolution de + 62 ouvrages par rapport à l'année 2019.

En 2021 : acquisition de 175 romans en gros caractères

- Nombre de prêts: 4155
- Taux de rotation : 4.06 **%**

8.2.7. Abonnements : revues « Mieux Voir » et Rezé Mensuel en braille

Ces ressources existent mais ne sont pas empruntés.
Nombre de prêts pour la revue « Mieux voir »: 0
Nombre de prêts pour Rezé Mensuel en Braille : 0

8.2.8. Documents adaptés aux lecteurs dyslexiques (enfants uniquement)

67 documents (même chiffre que pour l'année 2020)
13 livres acquis en 2021 (section enfance jeunesse)
Pas de données concernant le nombre de prêts et de rotations car installation d'un nouveau logiciel

8.2.9. Les audio livres enfants :

Nouvelles acquisitions 2021 : 8 (enfants/jeunesse)
Nombre d'ouvrage 201

Pour rappel en 2020:

- Nombre de prêts : 1186
- Taux de rotation : 5,32 %

8.2.10. DVD avec sous titrages sourds et malentendants ou audio description :

Nouvelles acquisitions 2021 :213 films en audiodescription
Nombre d'ouvrages : films : 842
Pour rappel, 699 documents en 2020.

8.2.11. Les audio livres adultes

Nouvelles acquisitions 2021 : 35 audio livres (ados/adultes)
Nombre d'ouvrage : 717

Pas de données disponibles concernant cette année pour cause d'installation d'un nouveau logiciel.

Pour rappel en 2020 :

- Nombre de prêts en 2019 : 2181
- Taux de rotation : 3,11%

8.2.12. Accès à l'espace Jeu vidéo

Mise à disposition d'une manette adaptative Xbox qui se présente sous la forme d'une manette simple dotée de très gros boutons (handicaps limitant la mobilité des doigts). Le peu de bouton limite cependant le nombre de jeux.

8.2.13. Collaboration professionnelle/partenariats professionnels.

Travail avec l'ESAT le Landas depuis 2013 (lot réservé dans le cadre du marché public d'équipement et couverture des documents de la médiathèque) : prestation axée sur la plastification des livres (l'ESAT vient chercher régulièrement des livres et les rapporte plastifiés et renforcés).
Le marché d'équipement (2020-2023) fait évoluer ce partenariat en faisant appel à 2 ouvrières d'un ESAT pour la pose des étiquettes sur les documents, sur place à la médiathèque, une demi-journée par semaine. 2 tutrices sont nommées à la médiathèque pour les accueillir et les accompagner.

- **Cet accueil a été relancé au printemps et à l'automne 2021.**

Ce même marché comporte un lot réservé aux entreprises œuvrant dans le domaine de l'insertion pour la plastification rapide de documents (chantier d'insertion Nantes Ecologie, l'Aire livre 2).

Travail avec Oser Forêt Vivante, structure d'insertion : recyclage déchets papier et carton, nettoyage de livres.

- **Perspectives et chantiers en cours 2022.**

L'accessibilité et à l'inclusion des publics porteurs de handicaps, mais aussi allophones, dys, ... sont des objectifs que la médiathèque entend atteindre davantage dans les mois et années qui viennent, de manière plus globale, plus incarnée et transversale à son projet d'établissement.

- Demande de subvention CNL pour création d'un fonds spécifique accessible au publics DYS
- Accueil d'une stagiaire en Licence métiers du livre pour expérimenter la création d'un fonds facile à lire
- Relance de l'action « EscaLivres » comme point de proximité.
- Renforcement/développement des partenariats avec les CSC et la Maison France Services

8.3. Service Patrimoine et mémoires

Organisation de 3 visites de la maison radieuse en 2021

1. Visite de 15 patients de l'hôpital de jour CARE CHU de Nantes (18 juin)
2. Visite de 9 patients de l'hôpital de jour – l'Embarcadère – CHU St Jacques (14 octobre)
3. Visite de 8 patients de l'hôpital du Pellerin (2 décembre)

Organisation de 5 visites de Trentemoult

1. Visite de 10 patients de l'hôpital de jour CARE CHU de Nantes (1 juillet)
2. Visite de 10 personnes de l'institut Hauts Thébaudières de Vertou (15 juillet)
3. Visite de 3 patients de l'hôpital de jour CARE CHU de Nantes (27 juillet)
4. Visite de 5 patients de l'hôpital de jour CARE CHU de Nantes (11 octobre)
5. Visite de 7 patients de l'hôpital de jour CARE CHU de Nantes (21 octobre)

Organisation d'une visite de 7 patients au parc de la Morinière de l'hôpital de jour CARE CHU de Nantes.

8.4. La Soufflerie

Il a été inséré une **page dédiée** aux spectateurs en situation de handicap dans les programmes de saison (depuis 2017) et page dédiée **sur le site internet** de la Soufflerie.

Présentation de la saison dédiée **aux personnes déficientes visuelles** dans le cadre du Réseau des salles culturelles de l'agglomération nantaise – en septembre 2021.

Reconduction de l'adhésion au **réseau national Musique et Handicap.**

8.4.1. Les différentes supports / plaquettes

- **Plaquette audio** présentant la programmation de la Soufflerie sur CD et pistes en écoute sur le site internet (depuis 2017).

- **Plaquette audio** réalisée par le réseau des salles culturelles de l'agglomération nantaise dont la Soufflerie (depuis 2017).

- **Plaquette en gros caractères** réalisée par le réseau des salles culturelles de l'agglomération nantaise dont la Soufflerie (depuis 2017).

8.4.2. Les spectacles adaptés

- **Spectacle en version LSF**
    - Programmation du spectacle *Le bain* de la compagnie Gaëlle Bourges le samedi 23 janvier 2021 à 17h00 à l'Auditorium>> Annulé à cause de la covid
    - Programmation du spectacle *(La bande à) LAURA* de la compagnie Gaëlle Bourges le samedi 11 décembre 2021 à 17h à l'Auditorium

Suivi d'un bord de scène avec les artistes et notamment avec la comédienne Lucie Lataste qui signait le spectacle.

- **Présence d'interprètes LSF** sur les représentations du spectacle (*La bande à) LAURA* de la compagnie Gaëlle Bourges le samedi 11 décembre 2021 à 17h à l'Auditorium

- **Spectacles visuels** : *Nass* les gens mercredi 17 février 2021 à 20h à l'Auditorium >> Annulé à cause de la covid.

- **Spectacle en audiodescription** :

Depuis septembre 2021, un nouveau partenariat s'est mis en place autour de l'accessibilité des personnes non et malvoyantes sur les concerts de musiques actuelles à la Barakason avec l'équipe des relations aux publics de Pick up Production. Un travail en commun a été réalisé pour optimiser les modalités d'accueil et pouvoir adapter le dispositif à la salle dans une configuration où le public est debout. Une zone dédiée dans la salle a été créée pour assurer la sécurité des participants et ainsi leur permettre de profiter du concert assis dans de bonnes conditions d'écoute.

Les spectacles proposés en audiodescription :

- LALA&CE le jeudi 18 novembre 21 à 20h à la Barakason
- FRANCOIS AND THE ATLAS MOUTAIN le jeudi 2 décembre 21 à 20h à la Barakason
- Ichon le jeudi 9 décembre 21 à 20h à la Barakason

Sur demande, un **accompagnement par notre équipe** peut être proposé de la descente du proxitan ou d'un autre véhicule jusque dans la salle de spectacle, (idem fin de soirée jusqu'au parking.). De plus, des accueils peuvent être personnalisés avec la proposition de place assise, d'ascenseur, d'entrée et de visite dans la salle en amont….

- **Accueil des établissements** prenant en charge des personnes en situation de handicap aux spectacles et concerts programmés à la Soufflerie, ainsi que de personnes en situation de handicap venant individuellement.
- **Exemple de structures accueillies** en 2021 lors de représentations **:** ESAT Les Ateliers de la Cholière – Orvault ; IME Val Lorie I.M.E. Val-Lorie de Saint-Herblain

8.5. L'ARPEJ

Association rezéenne pour l'enfance et la jeunesse, l'ARPEJ accueille tout au long de l'année, des enfants et des jeunes porteurs de handicap.

L'association est signataire de la charte de déontologie d'accueil des enfants et des animateurs en situation d'handicap en structures de loisirs et vacances non spécialisées.

A ce titre, elle est garante d'un accueil de qualité notamment en organisant cet accueil : dialogue avec les familles, aménagements spécifiques dans nos centres de loisirs, accompagnement individualisé des enfants par des animateurs dédiés.

Il est constaté que la deuxième année de covid-19 n'a pas eu d'incidence sur la présence des enfants, et il y a eu peu de nouvelles situations.

8.5.1. Les actions menées

8.5.1.1. Formation équipe

Les différents protocoles sanitaires sur l'année n'ont pas permis une continuité sur la formation des animateurs et accompagnants

8.5.1.2. Mise en place d'outils

3 tentes noires, tentes sensorielles ont été mises en place en février 2021 et utilisées selon les besoins des enfants, essentiellement sur les enfants d'âge maternel. Ces tentes sont équipées d'objets lumineux, d'objets à bruits et musicaux, et sont utilisées par période sur les différentes structures. Les retours sont positifs.

8.5.1.3. Projet avec l'IME Val de Sèvre Vertou

Depuis septembre 2019, des enfants de l'IME du Val de Sèvre viennent passer l'après-midi sur l'accueil de loisirs du Chêne Gala.

Cette année, ce projet a été reconduit avec un groupe de 3 enfants et une éducatrice sur l'accueil de l'école Salengro, et avec un groupe de 2 enfants et une éducatrice sur l'accueil de Chêne Gala, à partir d'octobre 2021.

Pour information, entre le premier et deuxième semestre 2021, il y a eu de nombreuses coupures d'accueil dues au contexte sanitaire.

8.5.1.4. Recrutement

Une démarche a été menée pour recruter des animateurs ayant une envie de travailler plus particulièrement avec des enfants ayant des besoins particuliers, et d'avoir ce projet de fidéliser cette équipe. Malgré cela, nous constatons qu'il est difficile de garder ces salariés plus de 6 mois. Pour autant, en fin d'année 2021 nous comptons toujours une équipe de 6 salariés accompagnants.

Ces postes répondant aux besoins des enfants sont compliqués à fidéliser car les taux d'emploi sont uniquement à mi-temps, voire moins. Nous axons donc nos recherches auprès des AESH en complément de leur temps de travail.

8.5.1.5. Vacances de printemps 2021

Le contexte sanitaire nous a contraint à n'accueillir que les enfants prioritaires. Nous avons choisi d'accueillir tous les enfants en situation de handicap ou ayant des besoins particuliers que nous avions habituellement selon les besoins des familles.

8.5.1.6 Vacances d'été 2021

L'accueil de Salengro en Juillet et celui de la Robinière en Août ont organisé une sensibilisation autour du handicap avec des associations telles que « Voir avec les mains » à destination des enfants.

8.5.2. Enfants accueillis sur l'année 2021

- 4 enfants avec polyhandicap
- 1 enfant avec handicap sensoriel
- 4 enfants avec maladies invalidantes
- 6 enfants avec des déficiences intellectuelles
- 12 enfants avec autisme reconnu par la MDPH
- 20 enfants avec troubles du comportement sans reconnaissance

8.5.2.1. Accueil des enfants dans les structures

Le nombre global d'enfants accueillis (47) et ceux accueillis dans les structures diffère du fait qu'un même enfant peut être accueilli dans plusieurs structures sur l'année.

8.5.2.2. Mercredis, petites vacances scolaires, été 2021

- **Structure** : Chêne Gala (mixte)
- **Âge :**
  - 2 de 4 ans
  - 1 de 6 ans
  - 1 de 7 ans
  - 2 de 8 ans
  - 2 de 9 ans
- **Nombre d'enfants accueillis : 8**

- **Structure** : Salengro (mixte)
- **Âge** :
  - 1 de 4 ans
  - 1 de 5 ans
  - 1 de 6 ans
  - 1 de 7ans
  - 5 de 8 ans
- **Nombre d'enfants accueillis : 9**

- **Structure** : Ragon (maternelle)
- **Âge** :
  - 2 de 4 ans
  - 1 de 5 ans
  - 2 de 6 ans
- **Nombre d'enfants accueillis : 5**

- **Structure** : Château (mixte)
- **Âge** :
  - 3 de 3 ans
  - 1 de 5 ans
  - 2 de 6 ans
  - 2 de 7 ans
  - 5 de 8 ans
  - 3 de 9 ans
  - 2 de 10 ans
- **Nombre d'enfants accueillis : 18**

- **Structure** : Praud (élémentaire)
- **Âge** :
  - 2 de 6 ans
  - 1 de 7 ans
  - 1 de 8 ans
  - 2 de 10 ans
  - 1 de 11 ans
  - 1 de 14 ans

- 1 de 17 ans
- **Nombre d'enfants accueillis : 9**

- **Structure** : Robinière (élémentaire)
- **Âge** :
  - 2 de 7 ans
- **Nombre d'enfants accueillis : 2**

- **Structure** : Houssais (mixte)
- **Âge** :
  - 2 de 4 ans
  - 2 de 5 ans
  - 2 de 6 ans
  - 2 de 7 ans
  - 3 de 8 ans
  - 2 de 10 ans
- **Nombre d'enfants accueillis : 13**

- **Structure** : Jean Jaurès
- **Âge** :
  - 1 de 3 ans
  - 1 de 8 ans
- **Nombre d'enfants accueillis : 2**

- **Structure** : Club Junior collège
- **Âge** :
  - 1 de 12
- **Nombre d'enfants accueillis : 1**

- **Colonies** :
  - Saint Béa :
    - **Âge** :
      - 1 de 3ans
      - 1 de 9 ans
      - 1 de 10 ans
    - **Nombre d'enfants accueillis : 3**

  - Séjour Adolescents
    - **Âge :**
      - 1 de 14 ans
    - **Nombre d'enfants accueillis : 1**

- Saint Michel :
  - **Âge** :
    - 1 de 7ans
      - **Nombre d'enfants accueillis : 1**

- Vioreau :
  - **Âge** :
    - 1 de 14ans
      - **Nombre d'enfants accueillis : 1**

Total : **73 enfants accueillis,** contre 41 (en 2020)

8.6. Maison du développement Durable

La Maison du développement durable est un équipement accessible aux PMR. Elle propose sur demande, une traduction en LSF pour les expositions et les visites des lieux. L'ensemble des temps forts du service développement durable (48h de l'agriculture urbaine, temps forts vélos...) en plein air sont accessibles aux personnes en situation d'handicap et aux PMR.

En 2021, à cause du contexte sanitaire, la MDD a fermé ses portes plus de 6 mois dans l'année. Dans le cadre de sa programmation, la MDD a pu maintenir un atelier –gratuit- d'initiation au braille, assuré par notre partenaire OREA, le 4 décembre 2021 (à destination des adultes et des enfants dès 8 ans).

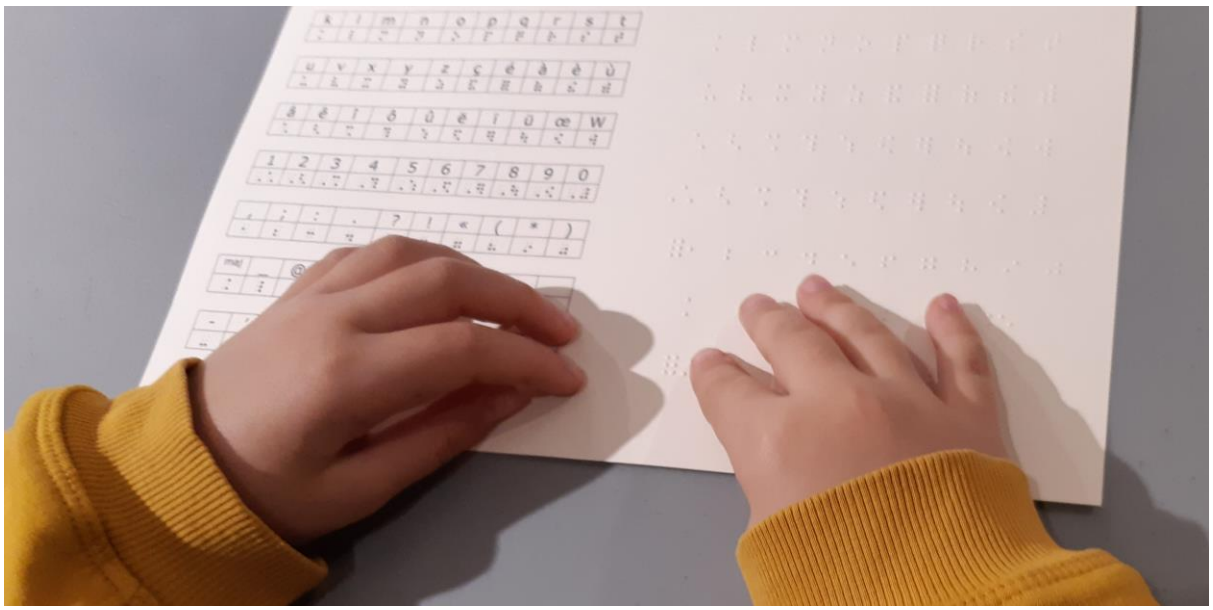

9. Le sport

La ville de Rezé compte près de 80 associations sportives, offrant quarante-deux pratiques sportives différentes à ses habitants. Qu'ils soient adeptes de sport collectif, de raquettes mais aussi de combat ou d'expression corporelle, toutes les catégories sont représentées.

Le nombre de clubs sportifs rezéens répertoriés sur www.handiguide.sports.gouv.fr est toujours de 2 (AS Showdown et Voir avec les mains). A noter que l'association Showdown n'a pas repris de créneaux sportifs pour la saison 2021/2022. Le HandiGuide des sports, créé en 2006 à l'initiative du ministère des Sports, est un annuaire interactif des structures sportives qui déclarent accueillir ou être en capacité d'accueillir des pratiquants sportifs en situation de handicap.

La direction des sports et vie associative a pour objectif de favoriser l'obtention de créneaux sportifs pour les personés en situation d'handicap ou public prioritaire : créneaux piscine, proximité des transports et l'équipement sportif, règlement intérieur et critères d'attribution, convention avec les clubs etc.

9.1. Créneaux mis à disposition

Les demandes d'équipements sportifs de la Ville à destination de personnes en situation de handicap sont :

9.1.1. Les équipements intérieurs

Voir avec les mains, l'école de Sport Adapté et l'Hôpital Bas Landreau ont bénéficié de la reconduction des créneaux qu'elles utilisaient en 2020.

- **Voir avec les mains** : 4h sont consacrés pour le Torball féminin (dont 2h à la Halle de la Trocardière et 2h à Château Nord) et 2,5h pour le goalball. Les 4h à Chêne Creux ont été retirées pour des questions de commodité (problème de transport). Les activités proposées sont Torball féminin le mardi : 17h30/19h30 et le mercredi (salle Haute) de 18h30/20h30 et le goalball de 16h30/19h (horaires avancés). 10 adhérents récurrents et 5 ponctuels.

- **L'école de Sport Adapté** : 3h (Salle haute à la Halle de la Trocardière)
  L'école de Sport Adapté a démarré le 4 mars 2020. 8 enfants de 7 à 14 ans sont inscrits le samedi matin et 5 pour les séances du mercredi. Le financement est assuré par la campagne PSF auprès la FFSA (Fédération Française du Sport Automobile) :2500 € obtenues.

- **L'hôpital Bas Landreau** : le public (groupe de 10 à 15 personnes) est pris en charge pour des pathologies en Santé Mentale. Les activités pratiquées sont d'ordre thérapeutique - multisport, principalement du basket et elles se font les mercredis à Château Nord de 10h à 12h. C'est une activité thérapeutique encadrée par des soignants de l'hôpital.

- **ESAT du Landas** : Pas d'utilisation en 2021.

- **ADAPEI 44** (association départementale des amis et parents de personnes handicapées mentales) : Salle Léon Blum – utilisation tous les lundis - 1h30/semaine hors vacances + 1 journée à chaque période des vacances scolaires.

- **ASBR Badminton** : 1 créneau le samedi matin – 9h00/10h30 : para-badminton + souhait d'organiser une journée en juin à Cités Unies pour une trentaine de para-sportifs.

- **Rezé Tennis Club :** Tous les lundis entre 15h00 et 17h00 des séances à la carte sont organisées jusqu'en fin de saison.

- **ASBR Judo** : créneaux « pratique pour tous en famille »

- **Rugby à 13** : demande pour la saison prochaine d'un créneau de rugby fauteuil.

9.1.2. Les équipements extérieurs

- **ESAT du Landas :** Pas d'utilisation en 2020.

- **FC Rezé** : Le projet, lancé en 2021, propose tous les mardis de 13h30 à 15h30 sur le terrain synthétique (à la Trocardière) pour une vingtaine de personnes de l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) du Landas.

9.2. Projet natation handisport

En 2021, l'équipe pédagogique MNS/ETAPS a réalisé les projets suivants :

- Ecole de natation handisport créée en septembre 2021.
- Accueil des publics dérogatoires avec 1 créneau de baignade libre les lundis midis (présentation carte invalidité et/ou prescription médicale).
- Proposition de créneaux de natation avec le comité Régional handisport pour les jeunes en situation de handicap (sensitif, moteur, psychique). Près de 70 jeunes ont été accueillis en provenance de différents organismes tels que l'APAJH 44, association Loisir Pluriel, IME Val Lory de St Herblain.

Pour 2022, 2 périodes permettant d'accueillir 10 enfants seront proposées pour stabiliser les apprentissages, ceci à la demande des familles.
Le comité Régional handisport nous a aidé pour faire connaitre ce dispositif, échange de pratique aussi avec l'ASPTT (Association des Sportifs des PTT) qui dispose d'une section handisport.

9.3. Enquête Sport Hors les murs

La direction Sport Vie associative a mené une enquête sur les pratiques sportives dans le cadre de la démarche « Sport hors les murs » : 651 personnes ont répondu à cette enquête, dont 19 en situation de handicap, soit 3 % (10 femmes et 9 hommes).

Il en ressort plusieurs données intéressantes :

- **L'âge :**

Entre 11 ans et 18 ans : 1 homme
Entre 19 ans et 29 ans : 1 homme
Entre 30 ans et 44 ans : 2 femmes et 4 hommes

Entre 45 ans et 59 ans : 6 femmes et 1 homme
Entre 60 ans et 74 ans : 2 femmes et 2 hommes

- **Les pratiques sportives :**

En pratique sportive en club, nous trouvons le plus souvent le tennis, le Beach Volley, le crossfit, le torball, le yoga ou encore le tennis de table.
En pratique sportive dite libre, il y a la marche, la course à pied, le fitness, les sports de balle, le vélo, ou encore la musculation.

- **Les lieux d'habitation**

Quartier Château : 7personnes, dont 4 femmes et 3 hommes
Quartier Blordière : 1 femme
Quartier Houssais : 1 femme
Quartier Pont Rousseau : 3 personnes dont 1 femme
Quartier Ragon : 1 femme
Quartier Hôtel de Ville : 3 personne dont 2 femmes
Inconnus : 3 personnes dont 1 Nantais

- **Catégorie socio-professionnelle**

Cadres : 2 personnes
Employés : 4 personnes
Ouvriers : 2 personnes
Professions intermédiaires : 3 personnes
Retraités : 4 personnes
Sans activités professionnelle : 3personnes
Etudiants : 1 personne

- **Type de Handicap :**

Trouble de la relation sociale : 1 %
Handicap sensoriel (visuel, auditif…) : 4 %
Handicap physique ou moteur : 9 %
Maladie invalidante ou dégénérative : 5 %

9.4. L'excellence sportive

LE DISPOSITIF « TERRES DE JEUX 2024 » :
En 2021, la ville a effectué les démarches pour connaître les tenants et les aboutissants d'un engagement auprès de ce dispositif (plus-value, possibilités, intérêts/limites etc.). C'est la phase des appels à projet selon 4 thématiques :

- La santé et le bien-être
- L'éducation et la citoyenneté
- L'inclusion, l'égalité et la solidarité
- L'environnement et le climat.

https://aap-impact.paris2024.org/fr/

10. L’accessibilité aux évènements

10.1. Tour de Rezé

Existence d’un petit parcours accessible aux personnes à mobilité réduite. Cependant, un travail doit être mené pour que le parcours soit accessible dans son ensemble.

Les plaquettes imprimées en format adapté étaient proposées pour les personnes malvoyantes.

10.2. Vœux

Les vœux de la municipalité à l’hôtel de ville, habituellement traduits en LSF, n’ont pu être maintenus, du fait des protocoles sanitaires en vigueur, l’événement a été annulé.

10.3. Fête nationale

Evènement qui s’est déroulé au Parc Paul Allain, qui était entièrement praticable aux personnes à mobilité réduite. Les supports de communication étaient adaptés aux personnes malvoyantes.

10.4. Forum des associations

Pour toutes les personnes en situation de handicap (personnes sourdes, mal ou non-voyantes, en fauteuil, handicap mental), il y a eu la mise en place d'un accueil et d'un accompagnement.

Une personne de SmSignes s’est chargée d’accueillir et d’accompagner les personnes en situation de handicap. Elle pratique notamment la langue des signes française, le français signé (langue orale complétée par des signes), la dactylologie (alphabet manuel des sourds), la lecture labiale (ré-articulation).

Les accueils étaient échelonnés en fonction des arrivées. L’accompagnement aux stands n’était pas systématique (en fonction des attentes formulées par personnes accueillies).

Au vu de la situation sanitaire, la fréquentation du public au forum et notamment des personnes en situation de handicap était en baisse par rapport aux années précédentes :

Ainsi en 2021, le forum a accompagné :

Personnes Sourdes ou Malentendantes : 8 personne
Personnes Aveugles ou Malvoyantes : 1 personne
Personnes en fauteuil : 5personnes

Des programmes avec plan du forum ont été édités en "grand format" pour faciliter la lecture des personnes malvoyantes. (Programmes remis aux personnes concernées à l’accueil du forum).

11. La communication

11.1. Communication écrite

Des encadrés « Facile à lire et à comprendre » sont présents dans le magazine municipal, le Rezé Mensuel, depuis février 2017. Ils résument les articles de la rubrique « Actu Mairie » qui font une page ou plus. Ils sont rédigés en lien avec un groupe de travailleurs de l'ESAT du Landas.

Le Rezé Mensuel est toujours transcrit en braille : 13 exemplaires (dont 8 à des particuliers) par mois (X 10 mois) ont été envoyés par courrier.

Coût de l'édition en braille pour les 13 exemplaires sur l'année globale : 3750€.

11.1. Communication numérique

- Le Rezé Mensuel est toujours disponible en version audio sur reze.fr.
- La vidéo dans laquelle le maire présente ses vœux pour l'année 2021 était sous-titrée.
- Un audit et une déclaration d'accessibilité ont été réalisés en 2020 pour reze.fr. Le site web de la Ville étant « non conforme », un travail a été mené sur l'accessibilité du site. Suite à l'audit, cela a permis de passer du statut « non conforme » a « partiellement conforme » avec 50,79% des critères RGAA respectés.

Ce pourcentage correspond à :
- 32 critères conformes
- 31 critères non conformes
- 43 critères non applicables

(Critères retenus dans le cadre de l'audit réalisé sur le site reze.fr par la société Témésis en 2020)

Par ailleurs, le service éditorial maintient des engagements en terme d'accessibilité numérique avec :

1. La montée en compétences des agents sur cette question
2. La conformité aux normes RGAA stipulée sur tous les bons de commandes et/ou marchés pour les futurs développements
3. Le recettage (c'est la vérification de la conformité du votre réseau aux normes en vigueur, et de son bon fonctionnement) des développements reçus (tests d'accessibilité systématiques avant acceptation développements).
4. Poursuite des actions correctives.

11.3. Communication audiovisuelle

Les conseils municipaux sont retransmis en direct sur reze.fr et sur la page Facebook de la Ville depuis le 3 juillet 2020. Ils sont traduits en langue des signes depuis le 25 septembre 2020 et sous-titrés en direct grâce au système de vélotypie (sous-titrage écrit à la vitesse de la parole) depuis le 19 novembre 2020 (excepté le conseil municipal du 17 décembre 2020).

Conclusion

Malgré le "distanciel" et la pandémie, les agentes, les agents, les élues, les élus ainsi que les membres de la commission accessibilité de la ville de Rezé ont su montrer que l'année 2020 n'avait pas été une année blanche pour faire de notre ville une cité toujours plus inclusive et citoyenne. 2021 et 2022 marquent un retour à la normale mais aussi de nombreux changements par rapport à "la vie d'avant".

Il y a ce qui ne change pas : un rapport annuel d'activités mettant en valeur la prise en compte de l'accessibilité par la ville de Rezé. Les thèmes habituels y sont traités : la mise en accessibilité du bâti, le maintien dans l'emploi, la petite enfance, l'éducation, l'accès aux loisirs, à la culture, au sport...

Et puis, il y a ce qui change : nos regards. À mon niveau, je constate que les habitudes des services et du conseil municipal de la ville de Rezé ont évolué. Ainsi, de nouveaux réflexes accessibles conditionnent les pratiques de chacune et de chacun pour le bénéfice de notre ville et de sa métropole. Certes, tout n'est pas parfait mais les avancées sont notables notamment lorsqu'il s'agit de solliciter l'avis des membres de la commission Accessibilité pour ne pas se suffire des normes en interrogeant les usages dans leur diversité.

Comme vous pourrez le constater à la lecture de ce rapport, outre les actions externes en direction des citoyennes et des citoyens, de nombreuses initiatives internes de formation permettent aujourd'hui aux services de la Ville de changer et de faire changer le regard sur nos différences. Ainsi, grâce à l'implication de celles et ceux qui gèrent son quotidien, grâce à la proximité et au dynamisme des membres de sa commission accessibilité, grâce aux individuels et aux associations, Rezé adopte progressivement de bons réflexes pour satisfaire les besoins des personnes en situation de handicap.

Aujourd'hui, après 3 années à la tête de cette Ville, nous avons conscience qu'il y a encore beaucoup à faire mais les efforts engagés seront poursuivis durant et au-delà de ce mandat municipal pour tendre vers un même objectif : faire en sorte que le quotidien de toutes les rezéennes et de tous les rezéens (en situation de handicap ou non) soit plus citoyen, plus égalitaire, plus rezéen.

Glossaire

A.A.H : Allocation aux Adultes Handicapés
Ad'Ap : Agenda d'Accessibilité Programmée
A.D.A.P.E.I. : Association départementale des parents et des amis des personnes handicapées mentales
A.E.E.H : Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé
A.E.S.H : Accompagnant d'Élèves en Situation de Handicap
A.P.A.J.H : Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés
A.P.F : Association des Paralysés de France
A.R.D.D.S : Association de Réadaptation et Défense des Devenus Sourds
ARPEJ : Association pour la Réalisation d'activités éducatives, sociales et de loisirs Pour l'Enfance et la Jeunesse de Rezé.
ASPTT : Association Sportive des Postes, Télégraphes et Téléphones
ATSEM : Agent Territorial spécialisé des Ecoles Maternelles

BOE : Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi
BOETH : Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi DES Travailleurs Handicapés

CAF : Caisse d'Allocation Familiale
C.A.M.S.P. : Centre de l'Action Médico-Sociale Précoce
C.A.R.E CHU : Center Ambulatoire de Rétablissement Centre Hospitalier Universitaire
C.C.A.S : Centre Communal d'Actions Sociales
CCAPH : Commission Communale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées
CD : Compact Disc
CÉMÉA : Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active
CNL : Centre National du Livre
CoVid-19 : Corona Virus disease (maladie en anglais) de 2019
CSC : Centre Socio-Culturel

DYS : Troubles DYS ou troubles spécifiques du langage et des apprentissages

EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
EMMD : École Municipale de Musique et de Danse
E.S.A.T : Établissement ou Service d'Aide pour le Travail
E.R.P. : Établissement Recevant du Public
ETAPS : Éducateur Territorial des Activités Physiques et Sportives

FALC : Facile A Lire et à Comprendre
FFSA : Fédération Française du Sport Automobile
FIPHFP : Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique

GUSP : Gestion Urbaine et Sociale de Proximité

IME : Institut Médico Éducatif

INSEE : Institut Nationale de la Statistique et des Études Économiques
IPEAP : Institut Pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés

L.S.F : Langue des Signes Française

MDD : Maison de Développement Durable
MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées
MNS : Maitre-Nageur Sauveteur

NM : Nantes Métropole

PMR : Personne à Mobilité Réduite
P.R.E. : Programme de Réussite Éducative
PSF : Projet Sportif Fédéral

RGAA : Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité
RQTH : Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé

SESSAD : Service d'Éducation Spéciale et Soins A Domicile
SDA : Schéma Directeur d'Accessibilité
SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

TAN : Transports en commun de l'Agglomération Nantaise
TDAH : Trouble Déficitaire de l'Attention avec ou sans Hyperactivité

UDCCAS : Union Départementale des Centres Communaux d'Actions Sociales
U.L.I.S : Unité Localis2e pour l'Inclusion Scolaire